

78306116

BRIGADE DE

PROCES VERBAL

n° 581
du 17 octobre 1978

15-10-78

L'an mil neuf cent soixante dix-huit, le vingt-trois octobre,

nous,

, adjudant, de la brigade de _____,

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT
NON IDENTIFIE

, maréchal des logis-chef,

, gendarme,

du noyau recherches de la compagnie de _____ ;

4° expédition.

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I - P R E A M B U L E

====ooOoo====

COMMANDEMENT CIRCONSCRIPTION
GENDARMERIE
- ARRIVÉE

14 NOV. 1978

N° /3
Destination: Direction

Gendarmerie (VH)

Le dix-sept octobre mil neuf cent soixante dix-huit, à dix heures, monsieur (_____), chef comptable, demeurant à _____, se présente dans les bureaux de la compagnie de Gendarmerie à _____.

Cette personne porte à notre connaissance les faits suivants :

- Que le dimanche 15 octobre 1978, vers 18 heures 50. il se trouvait dans le véhicule conduit par monsieur _____ . A bord de ce véhicule, il y avait leur épouse. Ils circulaient sur la route départementale n° _____ en direction de _____, lorsqu'ils sont arrivés au lieu-dit " _____ ", ils ont aperçu un objet volant se trouvant à environ 100 à 150 mètres d'altitude.

- Que cet objet volant se trouvait en vol stationnaire il ne faisait aucun bruit.

Monsieur _____, nous précise qu'il ne pouvait pas s'agir d'un avion ou d'un hélicoptère.

Nous, adjudant _____, maréchal des logis-chef _____ et gendarme _____, nous nous rendons sur les lieux, accompagnés de monsieur _____.

II - ETAT DES LIEUX.

Codé

====ooOoo====

Cet engin volant a été aperçu près du lieu-dit " _____ " commune de _____.

Monsieur _____, nous montre le lieu où se trouvait l'objet volant. Ce lieu est situé en bordure de la route départementale n° _____ sur son côté gauche, dans le sens _____, coordonnées UTM :

FRG
20.2.78

Lu et transmis par le capitaine _____, commandant la Compagnie de Gendarmerie de _____.

Mr le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et le Ministère de la Défense, Bureau Emploi Opérations,



Avant ce lieu, dans la direction de _____, la route départementale n° _____ est rectiligne sur 500 mètres environ, elle est en légère descente, 3 à 4% environ.

Sur le lieu, elle est plate sur une trentaine de mètres.

Après, la route monte sur deux cents mètres, en décrivant une courbe sur la gauche.

Des photographies sont prises, elles sont jointes à ce procès-verbal.

III - MESURES PRISES.

-----ooOoo-----

Un message a été adressé + à la Direction de la Gendarmerie et de Justice militaire.

- à l'Inspection Générale de la Gendarmerie
- au Général, commandant le C.R.G.IV.
- au Général, commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie de _____
- au Commandant de Groupement de Gendarmerie du _____

Nous avons avisé téléphoniquement, le directeur du centre national d'études spatiales de _____ de ces faits.

IV - E N Q U E T E

-----ooOoo-----

Nous, maréchal des logis-chef _____ entendons :

_____ chef comptable, demeurant _____, né le 2 décembre 1920 à _____, fils de _____ nationalité française, qui nous déclare à 13 heures 30 :

""""Le dimanche 15 octobre 1978, vers 18 heures 50, 18 heures 55, je me trouvais passager d'un véhicule conduit par monsieur _____ demeurant _____ .J'étais assis sur le siège avant, à côté du conducteur. Mon épouse se trouvait assise derrière moi. Madame _____ se trouvait sur la banquette arrière, côté gauche.

Nous circulions sur la route départementale n° _____ en direction de _____

A un moment donné, mon regard a été attiré par deux lumières, situées légèrement au dessus des arbres bordant la route sur son côté gauche par rapport à notre sens de marche. Ces lumières n'avaient pas une teinte particulière prononcée. Elles étaient d'une forme circulaire, elles se trouvaient au même niveau et elles étaient rapprochées. A mon avis, elles avaient un diamètre de 45 centimètres. Ces deux lumières étaient fixes. Il ne pouvait pas s'agir de phares de véhicule. A proximité de ces deux lumières, j'ai vu également un feu rouge fixe.

Nous avons continué notre route sur 100 mètres environ et à un moment donné, nous avons eu l'objet volant au dessus de notre véhicule. Nous avons vu des hublots éclairés. Il y avait 6 à 8 hublots.

Le conducteur du véhicule ne voulant pas causer un accident de la circulation a continué sa route sur une centaine de mètres pour trouver une aire de stationnement. Je suis descendue du véhicule, et me suis dirigée vers une butte. J'ai constaté que l'appareil disparaissait en direction du couchant. Me trouvant à l'extérieur du véhicule, je n'ai entendu aucun bruit. J'ai vu deux lumières qui se déplaçaient dans le ciel et tout d'un coup elles se sont éteintes et à partir de cet instant, je n'ai plus rien vu. Ces deux lumières se déplaçaient à grande vitesse.

Je n'ai pas aperçu aucune fumée provenant de cet engin. Nous avons été surpris par ce phénomène. Nous n'avons pas réagi sur le moment. C'est dans la journée d'hier que nous avons réalisé qu'il ne pouvait pas s'agir d'un avion ou d'un hélicoptère. """"

Le 17 octobre 1978, à 15 heures 30.

Lecture faite, persiste et signe.

Nous, maréchal des logis-chef , entendons :

, sans profession, demeurant

, née le

, fille de

, nationalité française

qui nous déclare à 17 heures 30 :

""""Le dimanche 15 octobre 1978, je me trouvais dans le véhicule conduit par mon époux. A bord de ce véhicule, il y avait la famille

Je me trouvais sur la banquette arrière, assise sur le côté gauche. C'était la fin de la journée, il pouvait être vers 18 heures 45 aucune étoile ne brillait. Le temps était légèrement brumeux. Nous circulations en direction de Mon mari ou monsieur ont aperçu deux lumières vives et une rouge dans le ciel. J'ai regardé dans cette direction, car je causais avec madame (, j'ai regardé et j'ai aperçu deux lumières vives et une rouge provenant d'un appareil. On ne pouvait pas déterminer la forme de cet engin. J'ai continué à observer l'appareil. Il s'est éclairé à l'intérieur. Je pouvais très bien l'observer car je me trouvais sur la banquette arrière gauche et l'engin se trouvait à gauche de la route départementale par rapport à notre sens de marche. Nous trouvant presque sous cet appareil, d'autres points lumineux ont apparu. Ces points lumineux encerclaient l'appareil. Ces points lumineux m'ont donné l'impression qu'ils s'écartaient ou s'éloignaient légèrement de l'appareil. Ils sont restés fixes. J'ai compté ces points lumineux à voix forte. Je me rapelle en avoir compté six. Il pouvait y en avoir huit. Ces points lumineux avaient la grosseur d'un parachute au moment de leur ouverture après un saut. J'avais pris ces points lumineux pour des parachutes fluorescents. Puis voyant que points lumineux étaient fixes, cela m'a troublée et c'est à ce moment là que nous avons été effrayés. Je ne peux vous donner la forme exacte de l'appareil. Pour moi, il avait une forme ovale. Je ne peux vous donner aucune mesure. C'est engin était fixe, il ne bougeait pas, il avait un vol stationnaire. Pour l'observer, j'avais baissé la vitre, je n'ai entendu aucun bruit provenant de cet appareil. Le vent était nul.

Mon mari a ralenti, il a cherché une aire de stationnement pour observer ce phénomène. Je ne quittais pas l'appareil des yeux. Ce qui m'a permis de voir les lumières de cet objet s'éteindre très vite. J'ai dit à haute voix, il n'en reste plus que deux, pendant que mon mari garait le véhicule.

Je suis descendue rapidement du véhicule, j'ai traversé la route et j'ai grimpé sur un talus. J'ai alors aperçu un semblant de point rouge qui a disparu instantément et puis plus rien. Je n'ai pu voir la direction prise par cet engin.

Je ne peux vous donner la couleur de cet engin. Il était plus sombre que la nuit. Les lumières provenant de cet engin étaient très vives, elles avaient une couleur blanchâtre. Elles n'étaient pas jaunes. Elles n'éblouissaient pas.

Lorsque l'appareil a disparu, je n'ai entendu aucun bruit, ni vu aucune fumée provenant de l'engin.

Pour moi, après réflexion, il ne pouvait pas s'agir d'un objet que j'ai l'habitude d'apercevoir dans le ciel."""

Le 17 octobre 1978 à 18 heures 20.

Lecture faite persiste et signe.

Nous, maréchal des logis-chef , entendons :

staffeur, demeurant

à , né le , fils de ,
et de , nationalité française, qui nous déclare :

""Le 15 octobre 1978 à 18 heures 50 ou 18 heures 55, je circulais sur la route départementale n° , en direction de . Je conduisais mon véhicule. Je circulais à une vitesse de 70 kilomètres à l'heure, lorsque j'ai aperçu en face, deux lumières au même niveau et un feu rouge. Le feu rouge se trouvait plus haut que les deux lumières. Sur le moment, j'ai pensé qu'il s'agissait d'un hélicoptère. Cet appareil se trouvait sur la gauche de la route départementale n°

par rapport à notre sens de marche. J'ai continué ma route, sans observer cet engin. Je circulais en position phares. Je me suis arrêté au sommet d'une côte pour observer cet engin. Lorsque je suis descendu du véhicule, j'ai vu l'engin complètement éclairé sur toute sa circonférence et j'ai remarqué le feu rouge qui se trouvait au dessus des lumières. Cet engin se trouvait en vol stationnaire. Aucun bruit ne provenait de l'objet volant. A mon avis cet engin se trouvait à une altitude de 150 à 200 mètres environ.

Je pense que lorsque j'ai arrêté mon véhicule, je suis passé de phares en veilleuses, ce qui a dû permettre aux occupants de nous apercevoir et vraisemblablement de poursuivre leur vol. Les occupants de mon véhicule sont montés sur une butte pour observer cet engin. J'ai regardé dans la direction de l'objet, les lumières se sont éteintes, seul le feu rouge fixe était allumé. J'ai vu l'appareil prendre de la vitesse, il a pris la direction de l'

Je ne peux vous donner la forme de cet appareil. J'ai vu l'engin s'éloigner grâce à son feu rouge qui est resté allumé. Je n'ai pas vu ce feu rouge clignoter.

Pour moi, il ne pouvait pas s'agir d'un avion, ni d'un hélicoptère. Je n'ai ressenti aucune malaise, le moteur de mon véhicule n'a pas eu de raté. Les lumières de cet objet étaient très blanches, elles n'étaient pas aveuglantes."""

Le 18 octobre 1978, à 14 heures 30.

Lecture faite persiste et signe.

Des recherches sont effectuées dans des fermes avoisinantes, à l'effet d'identifier des personnes qui auraient pu apercevoir cet objet volant.

A cet effet, nous, adjudant , entendons :

, agriculteur, demeurant au lieu-dit
commune de , qui nous déclare :

""Dimanche soir, vers 18 heures 15 ou 18 heures 20, je me trouvais à l'écurie, occupé à soigner mes bêtes.

J'ai senti une odeur bizarre qui ressemblait à celle de la poudre quand on vient de tirer un coup de fusil. Je ne sais d'où venait cette odeur. Je suis sorti, c'était la même chose. Je suis allé voir mon épouse à la cuisine, elle aussi avait senti, mais il lui semblait que cette odeur ressemblait à celle qu'ont les bombes pour l'entretien des chaussures en daim.

Nous avons regardé, s'il n'y avait pas de fuite de gaz, mais comme nous n'avons rien remarqué d'anormal, nous sommes repartis à nos occupations.

Ce n'est que mardi, quand un gendarme m'a parlé d'un objet volant non identifié que j'ai fait le rapprochement.

A part l'odeur, je n'ai rien aperçu de ce phénomène.

Le 18 octobre 1978, à 16 heures.

Lecture faite, persiste et signe.

Un article avait été publié dans le journal " sur cet objet volant non identifié. Madame , demeurant à nous a avisé téléphoniquement qu'elle avait aperçu cet objet.

Nous, maréchal des logis-chef , entendons : , commerçante, demeurant , née le , à , fille de , nationalité française, qui nous déclare :

""Le dimanche 15 octobre 1978, je me trouvais dans le véhicule conduit et appartenant à mon mari. Nous circulions sur la route départementale n°

Il était environ 18 heures 30 - 18 heures 45 lorsque j'ai aperçu dans le ciel un objet volant qui paraissait cylindrique. Cet engin à mon avis se trouvait à une altitude de 50 mètres environ. Cet engin était très éclairé. Je ne peux vous dire si c'était des hublots éclairés ou qu'il s'agissait de projecteurs. Cet engin volait en direction de Je n'ai entendu aucun bruit, ni vu aucune fumée provenant de cet engin.

A un moment donné, je n'ai plus aperçu cet appareil. Je n'ai plus vu les lumières provenant de cet engin.

A mon avis, il ne pouvait pas s'agir d'un hélicoptère ou d'un avion. Les lumières de cet engin étaient légèrement orangées. Cet engin ne volait pas à une grande vitesse. Je ne peux évaluer la vitesse. ""

Le 31 octobre 1978, à 17 heures 15.

Lecture, faite persiste et signe.

Monsieur , a été entendu verbalement. Etant donné qu'il conduisait son véhicule, il n'a pas observé l'appareil.

Nous avons dans fait dessiné l'objet volant par monsieur , son épouse et par madame . Ils sont joints à la présente procédure.

V - C L O T U R E

Sept expéditions, destinées :

- la première, (avec sa copie certifiée conforme), à monsieur le Procureur de la République, à :

- La deuxième, à monsieur le Préfet du

- La troisième et la quatrième, à monsieur le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de Justice militaire - bureau emploi - Opérations) à

- La cinquième, à monsieur le Général, commandant la 3ème Région Aérienne - Division Opérations - Section Défense Aérienne à :

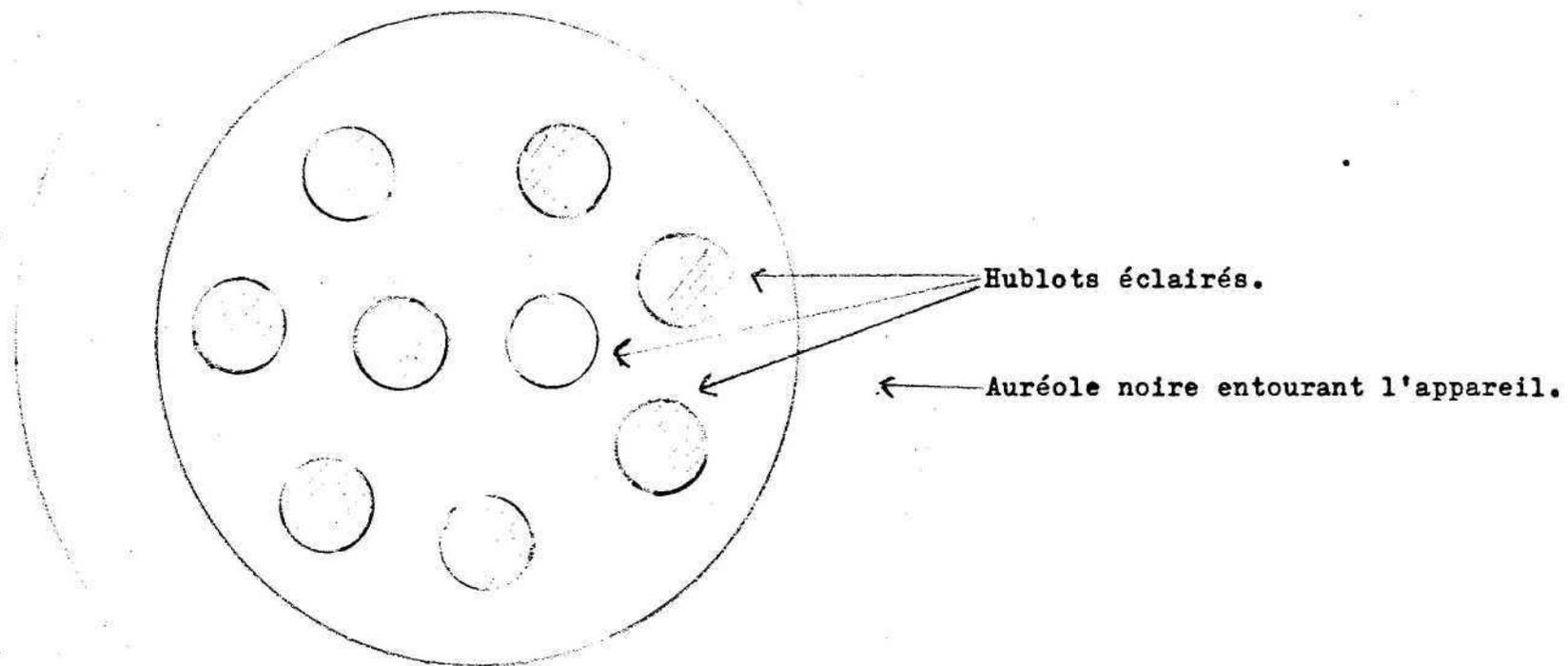
- La sixième, à monsieur le Commandant la Circconscription de Gendarmerie de

- La septième, aux archives.

Fait et clos, à le 2 novembre 1978

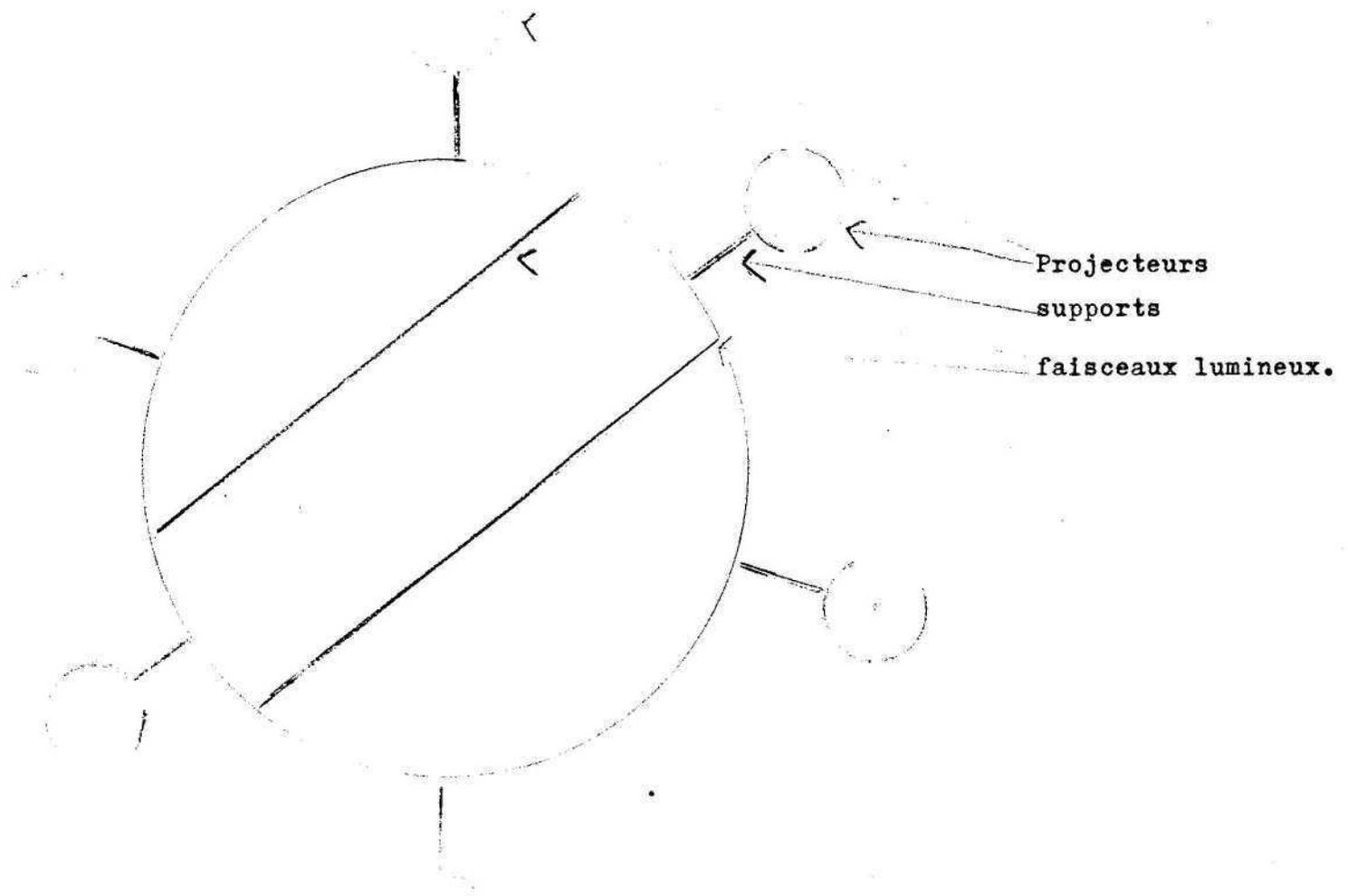
l'Adjudant

le maréchal des logis-chef le gendarme



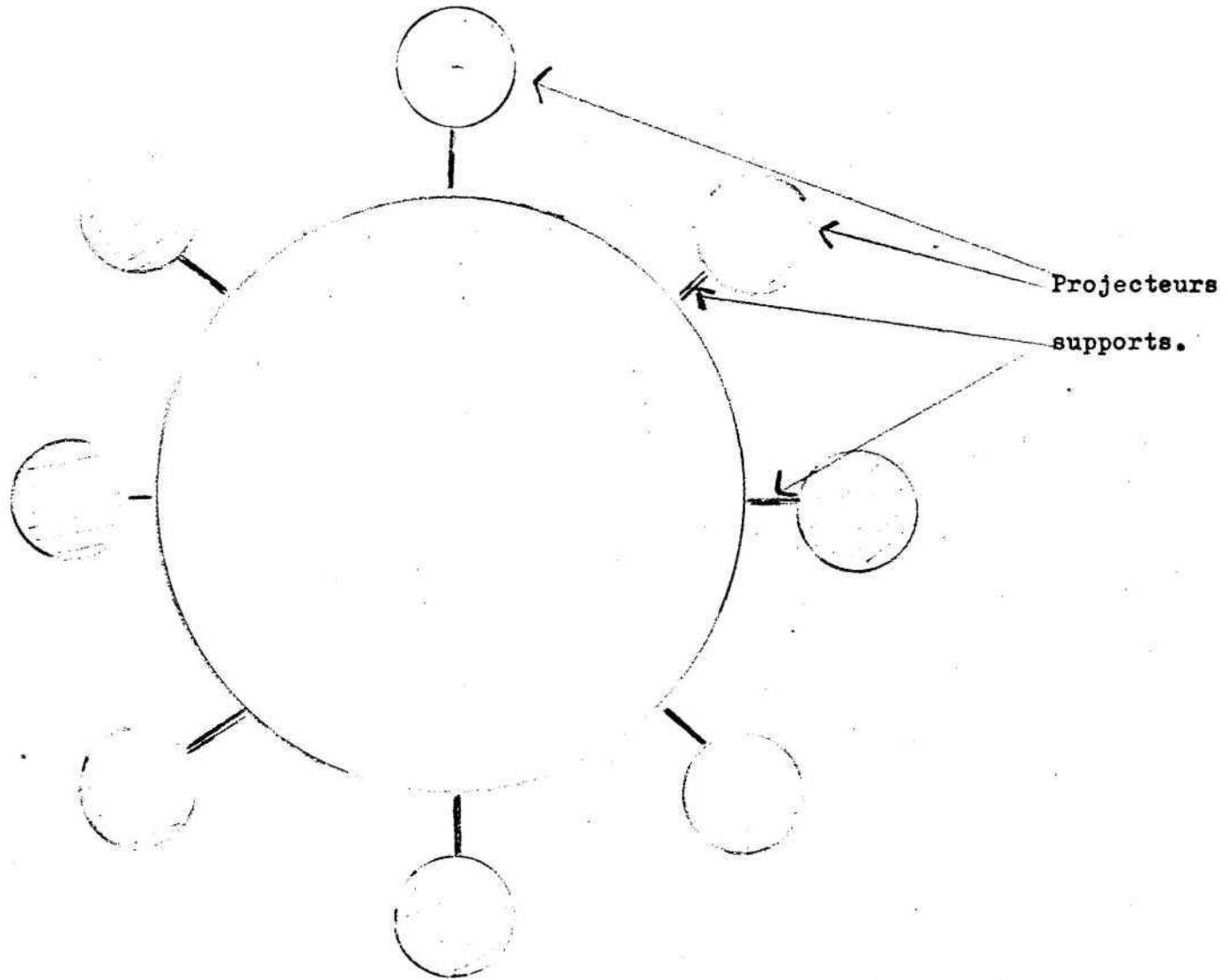
OBJET VOLANT VU PAR MADAME

(Vue de dessous l'appareil).



OBJET VOLANT' VU PAR MADAME

(Vue de dessous l'appareil).





Photographie n° 1 : vue de la route départementale n° 1 (sens) .Position des deux projecteurs et du feu rouge qui ont été aperçus par les témoins lorsqu'ils circulaient sur cette route.



photographie n° 2 : emplacement approximatif où l'objet volant se trouvait en vol stationnaire.



Photographie n° 3 : vue prise depuis la butte, l'objet volant se trouvait au-dessus des arbres.